



FONDATION DES FEMMES

LE COÛT

D'ÊTRE

2 ANS DE TRAVAUX
DE L'OBSERVATOIRE
DE L'ÉMANCIPATION
ÉCONOMIQUE DES FEMMES

UNE FEMME



SOUTENU PAR

**CRÉDIT MUNICIPAL
DE PARIS** 
MODERNE DEPUIS 1637

« Depuis deux ans, l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes n'a cessé de mettre en lumière les inégalités économiques persistantes qui frappent les femmes en France. À travers nos publications, nous avons dévoilé les mécanismes complexes qui maintiennent les femmes dans une situation de précarité économique. Ces travaux ont permis de faire émerger une prise de conscience collective sur l'ampleur du problème et inspiré de nombreuses propositions politiques pour transformer en profondeur notre modèle social. »

Anne Cécile Mailfert,
Présidente de la Fondation
des Femmes



« Tous les acteurs de la solidarité l'observent : les femmes se précarisent de façon extrêmement préoccupante. En deux ans, les travaux de l'Observatoire ont confirmé ce que nous pressentions : le couple, la maternité, la séparation, l'assignation constante à prendre soin d'autrui entravent l'émancipation économique des femmes et constituent de véritables pièges à pauvreté. Tant que le système de fragilisation économique des femmes ne sera pas rompu, l'égalité demeurera hors de portée. »

Laurence Girard
Directrice générale du
Crédit Municipal de Paris

Notre pacte pour l'émancipation économique des femmes : les principales recommandations de l'Observatoire

Agir sur la fiscalité et le système social

- ➡ Moderniser les règles administratives et fiscales pour qu'elles ne pénalisent plus les femmes
- ➡ Dé-conjugaliser les aides liées à l'éducation des enfants (comme l'ASF), à l'activité économique de la personne (prime d'activité), ou à l'aide (APA, AEEH)
- ➡ Défisaliser les pensions alimentaires (CEEE) et les prestations compensatoires - de manière à équilibrer les charges fiscales supportées par les parents - ainsi que la Prestation de compensation handicap (PCH)

Agir sur les services publics et les prestations sociales

- ➡ Création d'un service public de la petite enfance
- ➡ Création de 230 000 places en crèches, conformément aux recommandations du HCFEA
- ➡ Allonger le congé du co-parent à la naissance
- ➡ Instaurer des barèmes unifiés pour les calculs de la prestation compensatoire et des pensions alimentaires (CEEE)

Agir sur les salaires

- ➡ Revaloriser les salaires des métiers dits féminins pour améliorer l'attractivité des secteurs en tension - notamment les métiers de la petite-enfance et de l'aide à domicile - afin de soulager le travail gratuit des femmes

Et aussi...

- ➡ Pour un statut du parent isolé comme le recommande la Collective des mères isolées
- ➡ Renforcer l'accès aux données genrées, comme le recommande la Cour des Comptes dans son rapport de janvier 2025
- ➡ Pour une étude nationale statistique sur les aidantes, première base pour une approche féministe de la politique nationale d'aidance



Deux ans de l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes en un clin d'oeil



5
publications

23
associations
et expertes
intervenantes



4
autrices

Lucile Peytavin
Historienne, autrice

Lucile Quillet
Journaliste, conférencière,
autrice

Hélène Gherbi
Fondatrice de FEMCA,
conférencière, autrice

Laure Marchal
Journaliste, autrice
pour la newsletter Vives

Retrouvez toutes les publications de l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes



un
partenariat

À propos de la Fondation des Femmes

La Fondation des Femmes, reconnue d'utilité publique par décret du 4 juillet 2024, est la fondation de référence en France sur les droits des femmes et la lutte contre les violences dont elles sont victimes.

À propos du Crédit Municipal de Paris

Etablissement public de finance solidaire, le Crédit Municipal de Paris accompagne les Franciliens en leur offrant des outils d'émancipation économique.



en savoir plus

fondationdesfemmes.org

La vie des femmes en couple hétérosexuel : un parcours jonché de pièges à précarité

CE QUE 2 ANS DE TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES ONT MONTRÉ

Dans la synthèse, « couple » est étudié ici dans le cadre du couple hétérosexuel

Dès la mise en couple hétérosexuel

des inégalités entre femmes et hommes

42 %
d'écart de revenu en moyenne entre hommes et femmes en couple hétérosexuel

75 % des femmes perçoivent moins que leur conjoint

Les violences

une source de précarité impensée

10 657 €
c'est notre estimation pour le coût d'une procédure judiciaire pour viol

En cas de divorce, une grande fragilité et la perte durable du niveau de vie, jusqu'à la pauvreté

22 %
de perte de niveau de vie pour les femmes
VS - 3 % pour les hommes

1 couple sur 2 se sépare

La séparation crée la précarité

La spirale à pauvreté des mères isolées

170 €
le montant moyen des pensions alimentaires versées par enfant

170 €
VS
675 €
Par mois : la moyenne des pensions alimentaires versées par enfant
Par mois : le coût estimé pour l'éducation d'un enfant

30 % à 40 % des pensions alimentaires ne sont pas versées

Une inégalité tout au long de la vie

10,6 h
le temps d'aidance hebdomadaire pour les femmes
l'exemple de l'aidance

En moyenne le temps d'aidance hebdomadaire est de **10,6 heures** pour les femmes
VS **9 heures** pour les hommes
mais **19 %** des femmes aidantes de 55 à 64 ans aident **plus de 21 heures** par semaine

A l'arrivée des enfants, des écarts qui se renforcent

20 %
des parents n'obtiennent pas de mode d'accueil

Plus de **160 000** personnes ne reprennent pas le travail faute de solution de garde pour leur enfant

59 %
des mères prennent régulièrement des congés pour enfant malade contre **25 %** des pères

L'année suivant la naissance d'un enfant, **47 %** des mères ont réduit ou arrêté leur activité contre **6 %** des pères

25 %
Les mères voient en moyenne à une baisse de **25 %** de leur revenu sur les 5 années suivant la naissance d'un enfant

● **428,71 €** par mois : l'indemnisation du congé parental en cas d'arrêt complet d'activité

● Après la naissance : **10 fois plus** de femmes que d'hommes se mettent à temps partiel

Des inégalités de revenus que les femmes compensent par du travail domestique gratuit

72 %
du travail domestique est effectué par les femmes

Plus un couple a d'enfants, moins les pères consacrent de temps au travail domestique, et plus les mères y consacrent du temps :

189 minutes
VS **99**

Les femmes avec 2 enfants consacrent 189 minutes de temps domestique versus 99 minutes pour les hommes avec 2 enfants

91 minutes
VS **39**

Les femmes avec deux enfant consacrent 91 minutes par jour au temps parental versus 39 minutes pour les pères

Les écarts de revenus à la retraite : miroir des inégalités accumulées

tout au long de la vie

38 %
l'écart de pension entre femmes et hommes

L'impossible remise en couple : des aides et revenus conditionnés à l'absence de remise en couple comme les pensions de réversion (dont les femmes représentent 88 % des 4,4 millions de bénéficiaires) ou l'allocation veuvage dont 96 % des bénéficiaires sont des femmes

Les chiffres de l'infographie et leurs sources sont à retrouver dans les notes de l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes